

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de l'Eure

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
THIBERVILLE

Nombre de membres :

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage : 09/04/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le deux avril**, à **18h30**, le Conseil d'Administration de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Hélène RICHARD LECUYER**.

Étaient présents : M. Philippe AMPOULIÉ, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. José VAREA NAVARRO, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Isabelle BOULET, Mme Danièle LABBE, Mme Virginie BOUREZ, Mme Isabelle CERVERA.

Étaient absents excusés : M. Guy PARIS.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Guy PARIS en faveur de Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaire : Mme Virginie BOUREZ.

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le Conseil d'Administration sous la présidence de Madame RICHARD-LECUYER Hélène,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat du fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00 €
FONCT	2 998,02 €		5849,92 €	Recettes		8 847,94 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter (par 9 Voix Pour) le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	€
Affectation obligatoire :	8 847.94 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Total affecté au c/	
DÉFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	€
Déficit à reporter (ligne 002)	

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de EVREUX et publication
par voie d'affichage le 09/04/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance
Mme Virginie BOUREZ.



Pour extrait certifié conforme
Le Président, M. Guy PARIS

